

## **Communiqué de presse du 10 janvier 2021**

**concernant la décision du Conseil fédéral du 18 décembre 2020**

### **Les écoles de danse veulent et peuvent prendre leurs responsabilités**

**Peu avant Noël, le Conseil fédéral a décidé d'une fermeture partielle. Les écoles de danse ont dû à nouveau fermer leurs portes. C'est paradoxal : la promotion de la santé est interdite dans le but de protéger la santé. En outre, la décision n'est une fois de plus pas fondée sur une évaluation différenciée des risques, mais sur le fait que tout le monde du sport est mis dans le même sac.**

À ce jour, il n'existe aucune donnée suggérant que les écoles de danse présentent un risque de propagation incontrôlée du coronavirus. Il faut bien sûr voir cela dans le contexte de la mise en place cohérente des concepts de protection. Les écoles de danse acceptent leur responsabilité sociale : la santé est et a toujours été une priorité, même avant le Corona. Elles ont déjà prouvé qu'elles sont désireuses de mettre en œuvre de manière cohérente les mesures de protection proposées par les organisations faitières, voire à les dépasser. Il s'agit de mesures de protection qui se sont avérées appropriées pour minimiser le risque de transmission du coronavirus. Les résultats d'une enquête menée par TANZ Association Suisse TAS en novembre 2020 sont également révélateurs : La grande majorité des participants se sentent en sécurité pendant les cours de danse grâce aux mesures de protection.

Il est maintenant grand temps de lever les restrictions du lockdown des établissements qui peuvent garantir le respect de mesures de protection adéquates et offrir un traçage valable des contacts avec les clients.

Il faut favoriser les activités favorables à la santé afin de prévenir des effets néfastes graves sur la santé publique à moyen terme : Alors que plus de 400 millions de francs suisses ont été investis dans la sauvegarde de la culture, un peu moins de 200 millions ont été mis à disposition en faveur de la stabilisation du sport de compétition et du sport populaire pour 2020 et 2021. Outre cette disproportion, l'utilisation des fonds semble très discutable du point de vue de la politique de santé : il ne suffit pas de combler les trous financiers et d'espérer une fin rapide de la pandémie. Nous devons rechercher activement les moyens de préserver la santé de la population pendant la pandémie actuelle et les éventuelles pandémies futures.

La danse réunit aussi bien le domaine de la santé que les aspects culturels et sociaux de la vie en société et est particulièrement bien adaptée pour contrer les effets négatifs à court et à long terme de la pandémie. Les écoles de danse jouent un rôle crucial pour maintenir les gens en bonne santé mentale et physique pendant la crise actuelle. L'adaptation constante des réglementations par les autorités au cours des derniers mois est non seulement insoutenable pour les écoles de danse du point de vue commercial, mais remet également en question la crédibilité des décideurs.

Compte tenu du caractère imprévisible de la situation épidémiologique, la promotion d'espaces protégés pour le mouvement et les rencontres est une conséquence logique et apparaît comme une nécessité absolue du point de vue de la politique sanitaire et économique.

La danse est classée comme sport dans le cadre des mesures visant à contenir le coronavirus. Le fait de mettre à égalité toutes les activités sportives, sans tenir compte des valeurs empiriques concernant le risque effectif de transmission, est certes justifiée comme mesure immédiate en début de pandémie, mais elle est intenable à long terme.

Nous lançons donc un appel urgent aux autorités responsables pour qu'elles ne se contentent pas d'autoriser mais qu'elles encouragent activement la pratique de la danse comme d'autres activités de promotion de la santé telles que les Pilates, le Yoga, le Qi Gong ou le training personnel dans un cadre protégé.

#### **Contact presse**

Walter Varisco, Président

TanzVereinigung Schweiz TVS / TANZ Association Suisse TAS, Haldengutstrasse 23, 8305 Dietlikon,  
walter.varisco@tanzvereinigung-schweiz.ch, +41 44 833 67 70

**TANZ Association Suisse TAS** est une association de promotion dont la mission est d'ancrer la joie du mouvement au son de la musique dans la société et d'en faciliter l'accès. Avec nos activités, nous contribuons à la reconnaissance de la danse comme activité qui favorise le développement de la personnalité et de la santé. Avec la pétition "Oui à la danse et à la santé sous le COVID-19", nous faisons actuellement campagne pour la préservation de la diversité sportive et culturelle de la danse. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : [www.tanzvereinigung-schweiz.ch](http://www.tanzvereinigung-schweiz.ch).